



ECHOPITAL

Janvier-Juin 2017



« Respect, Dignité et Humilité au service des Patients »

SOMMAIRE

Editorial	Page 1
Retour sur la présentation des équipes médicales et chirurgicales	Page 2
Focus sur :	
Le Projet Médical	Page 3
Le DPI.....	Page 4
Qualité : La Certification.....	Page 5
Prépa Express	Page 6
Le Projet ROC	Page 6
La stomathérapeute	Page 7
L'USC.....	Page 8
Les « référents établissement »	Page 9
Actualités du CH.....	Page 10
Informations « RH ».....	Page 11

Editorial

Madame, Monsieur,

Il vous est présenté cette nouvelle version semestrielle d'Échopital dans laquelle vous y retrouverez l'ensemble des faits marquants qui ont ponctué la vie du Centre Hospitalier de L'Aigle.

En effet, cet Echopital s'articulera autour des thématiques chères à la vie d'un établissement (descriptif « métier », descriptif « service » et projets, etc..).

Vous aurez ainsi la possibilité d'y découvrir la qualité et le dynamisme de nos nouveaux services, notamment la nouvelle Unité de Surveillance Continue (USC), ainsi que la présentation des nouvelles équipes Médico-Chirurgicales.

Parmi les projets innovants, vous retrouverez le dynamisme de l'établissement en matière d'informatisation (le Dossier Patient Informatisé (DPI), ROC...) et également en matière de formation avec la mise en place des « prépa-concours ». Et enfin une part importante est consacrée à la Certification V4 de la Haute Autorité de Santé (HAS) qui se déroulera du **19 au 22 septembre** prochain et pour laquelle, je compte sur chacun d'entre vous dans le cadre de cette mobilisation générale.

..... De nouvelles mentalités pour un renouveau au service des patients.

Le Directeur
Karim AMRI

Enfin un projet d'établissement au Centre Hospitalier de L'Aigle !



A consulter
sur
www.ch-laigle.fr
Tél : 02 33 24 95 95

Retour sur la présentation des équipes Médicales et Chirurgicales du 12 avril 2017 en images



La salle polyvalente mise en valeur



En présence de Madame Véronique Louwagie, Présidente du Conseil de Surveillance, de la presse écrite et audiovisuelle et de personnalités (Directeur de Centre Hospitalier, Président de CME)



Une assemblée en nombre et très attentive lors des discours



« Une première étape dans le rapprochement Hôpital-médecine de ville »
Le Réveil Normand - 19/04/2017



Un moment convivial et propice aux échanges



Le docteur Charrouf, Chef du service de Chirurgie, en discussion avec le journaliste de FR3 Normandie (reportage disponible sur www.ch-laigle.fr)



Un cocktail déjeunatoire, préparé par les cuisines du Centre hospitalier, très réussi !

« L'hôpital se renforce au service des patients »
Ouest France - 14/04/2017



Un projet médical dynamique et ambitieux pour l'hôpital



Focus
« Projet »

Le Centre Hospitalier de l'Aigle inscrit son Projet Médical dans une dynamique d'ancrage territorial et de développement de son activité..

L'établissement entend développer de nouveaux modes de prise en charge par un parcours du patient adapté aux besoins et répondant à une logique d'efficacité. Ce projet se décline autour de 4 axes :

Nouvelles
Équipes
Médicales
Et
Chirurgicales

- Maintenir une offre de soins de proximité et de qualité à la population locale, dans le cadre d'une optimisation des filières de prise en charge,
- S'inscrire, en tant qu'établissement de premier recours, dans l'organisation et la mise en oeuvre des filières de soins territoriales,
- Créer et développer les relations « ville-hôpital »,
- Retrouver et garantir un fonctionnement efficient et pérenne de l'établissement.

Coopérations renforcées au sein du GHT

Notre établissement en tant qu'établissement de premier recours, s'inscrit dans l'organisation et la mise en oeuvre des filières de soins territoriales.

Nous construirons donc une vraie relation autour du parcours du patient pour une prise en charge de qualité et sécurisée. C'est le sens même de notre projet d'avenir.

Nous affirmons notre volonté d'avoir de vraies actions en matière de coopérations : optimiser le rôle du Centre Hospitalier dans les filières de territoire en lien avec les établissements limitrophes : Verneuil-sur-Avre, Mortagne-au-Perche (développement des consultations avancées) et les hôpitaux du groupe hospitalier Evreux-Eure-Seine-Pays d'Ouche avec son hôpital pivot, comme cela est tracé dans notre Projet Médical Partagé.

Il faut pérenniser les coopérations actives et efficaces déjà en place avec les centres hospitaliers d'Argentan, Alençon et de Verneuil.

Nous devons travailler avec la médecine de ville pour construire ensemble un parcours patient fluide et pertinent dans toutes les filières de prise en charge : mise en place de protocoles et de chemins cliniques partagés, conformes aux règles de bonnes pratiques. Organisation de l'hospitalisation directe.

Nous devons développer avec la médecine de ville, une vraie dynamique et des relations de qualité basées sur la confiance : socle de notre Projet Médical Partagé..

Notre Projet Médical Partagé est en cohérence avec les autres projets de l'établissement : Projet de Soins et Projet Qualité et Gestion des Risques.

**En travaillant ensemble, unis,
nous développerons une offre de soins permettant
une accessibilité respectant le principe d'égalité et d'équilibre.**

Je partage avec vous cette citation de Victor Hugo :

« Jeunes gens, ayons bon courage, si rude qu'on nous veuille faire le présent,
l'avenir sera beau »

Labellisation du
Court Séjour
Gériatrique

Bon courage à tous et à toutes.

Dr Sellam , Président de la CME



Dossier Patient Informatisé déployé sur tout l'hôpital

Focus
« DPI »

Le projet "Dossier Patient Informatisé", en quelques lignes

Le DPI Axigate a été mis en place sur le centre hospitalier de l'Aigle :

- pour tous les métiers (médecins, soignants, secrétaires, transversaux, ...)
- pour les principales unités (Chirurgie, Médecine, Gynécologie/Obstétrique, Urgences, SSR, USLD, EHPAD, Bloc/SSPI, Pharmacie).



Ainsi, l'ensemble du personnel médical et paramédical intervenant dans le parcours de la prise en charge d'un patient a un accès direct au dossier informatisé, à tout moment, à tout endroit.

Cette informatisation du dossier patient permet aussi un archivage facilité et une recherche d'informations rapide.



Le projet "Dossier Patient Informatisé", en quelques chiffres

Une enveloppe de
844 000 €

- un projet d'un budget de 844 000 €, dont 50% financés par l'ARS
- une équipe projet composée d'un médecin, d'un pharmacien, d'une IDE, d'un AS, d'une secrétaire et d'un informaticien pendant près d'un an pour le déploiement
- un déploiement en quatre phases (Gynécologie/Obstétrique en Mai 2017, Bloc/SSPI en Avril 2017, Urgences en Février 2017 et les autres unités en Novembre 2016)
- près de 400 utilisateurs accompagnés à chaque phase, avec formation et suivi post-production
- 45 supports mobiles équipés de PC portable
- le WIFI sur toutes les unités de soins
- des serveurs et des liens redondants pour se connecter à l'établissement support hébergeur de la solution (CH Eure-seine).

Ce dossier a été déployé de novembre 2016 à fin mai 2017 sur l'ensemble des services du Centre Hospitalier grâce à l'implication des équipes.

45 supports mobiles



400
utilisateurs

Sébastien Fonteny
(Responsable SIH et Chef de Projet DPI)

La certification V2014, le compte à rebours est lancé

Focus
« Qualité »

Certifier, c'est assurer que quelque chose est vraie (Larousse).



Les objectifs d'une certification sont d'évaluer les pratiques de management et le niveau de maîtrise des risques atteints au regard de critères définis par la Haute Autorité de Santé :

le management **PAR** la qualité **POUR** la qualité de la prise en charge du patient et la sécurité des soins.

Concrètement, la réactivation des sous-comités et des groupes de travail à l'arrivée de monsieur le directeur en janvier dernier a facilité la reprise de la démarche qualité au sein de l'établissement et la préparation de la certification. La politique qualité et sécurité des soins a été revue. Les responsables des thématiques de certification ont oeuvré à faire l'état des lieux des pratiques existantes. Des parcours patient traceur sont réalisés.

4 experts visiteurs de la HAS nous rendront visite du **19 au 22 septembre 2017** pour évaluer l'ensemble de nos activités en lien avec la prise en charge du patient, le management et les fonctions support. Nous aurons à leur montrer nos pratiques et surtout, ils pourront vérifier avec vous, au sein des services, que ce qui est dit et annoncé est réellement fait. Ils apprécieront ainsi notre niveau de maîtrise en termes de gestion du risque infectieux, droit des patients, parcours du patient (par le dispositif d'accueil, l'évaluation initiale et continue de son état de santé, ..., sa sortie), prise en charge de la douleur, prise en charge de la fin de vie, tenue du dossier patient, management de la prise en charge médicamenteuse, organisation des urgences, du Bloc Opératoire, de la salle de naissance et de l'endoscopie. Seront également évalués : le système d'information, la gestion de l'eau et de l'énergie et la sécurité et la qualité de vie au travail.

Les résultats de certification sont rendus publics.

Une certification réussie assure donc que nous maîtrisons les risques de nos activités ;

Elle renforce en conséquence la confiance des usagers dans notre centre hospitalier.

« *J'écris ce que je fais, et je fais ce que j'écris* » mais en plus je *garde des traces* de ce que j'ai fait et j'accepte que des personnes viennent m'auditionner pour vérifier que ce que je dis est bien *vrai*.

Sylvie Vauquelin (Responsable Qualité)





Nouveauté à l'IFSI et à l'Espace de Formation Continue : « La prépa express » !

La Région a décidé de revoir son dispositif de formation en soins infirmiers en répartissant les rentrées de septembre et février sur le territoire. L'IFSI de l'Aigle fera donc sa rentrée en février 2018 au lieu de la traditionnelle rentrée de septembre. A cette occasion, la promotion passera de 42 à 48 étudiants.

Ainsi, l'Espace de Formation Continue propose une formation destinée aux futurs candidats des concours d'entrée en IFSI. D'une durée de 161 heures, elle se déroulera de début septembre à début novembre 2017. Elle se compose de plusieurs modules permettant de s'entraîner aux épreuves écrites et orales du concours. Elle propose également aux stagiaires d'enrichir leur projet grâce à des rencontres avec des professionnels et un stage.

Ouverte à 20 stagiaires, c'est une véritable opportunité pour les futurs candidats de préparer les concours pour la rentrée de février 2018 ainsi que pour le recrutement des étudiants de l'IFSI de l'Aigle. Tous les documents relatifs à cette « prépa express » sont disponibles sur le site internet du CH (www.ch-laigle.fr) ainsi que sur facebook @ifsi.laigle.official.

Hervé Menaut & Sylvie Alexandre.

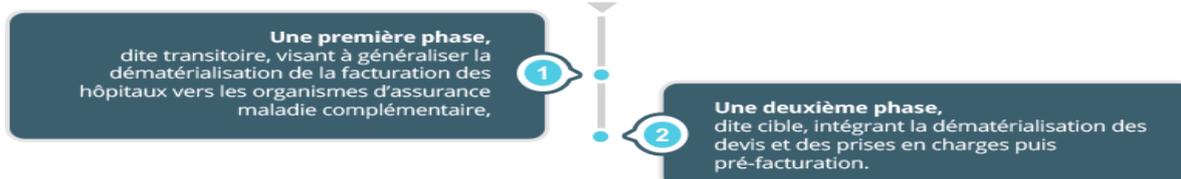
Après la mise en place de FIDES, de PES V2....voici R.O.C

Le projet ROC (Remboursement des Organismes Complémentaires)



s'inscrit dans un dispositif centré sur le patient « le programme SIMPHONIE » porté conjointement par les ministères chargés de la santé, de l'économie et des finances et les trois fédérations d'organismes complémentaires, qui vise à simplifier, moderniser et améliorer le parcours administratif du patient à l'hôpital.

LE PROJET DOIT SE DÉPLOYER EN 2 PHASES



Le projet ROC est un axe de ce programme qui permettra la mise en place d'échanges dématérialisés entre les établissements de santé et les organismes d'assurances complémentaires. Il apportera la garantie grâce à de nouveaux webs services que le patient est couvert par un organisme complémentaire, la connaissance en temps réel de la part prise en charge par l'organisme complémentaire tout en informant le patient de son reste à charge et facilitera la facturation et le recouvrement sur la base des échanges dématérialisés.

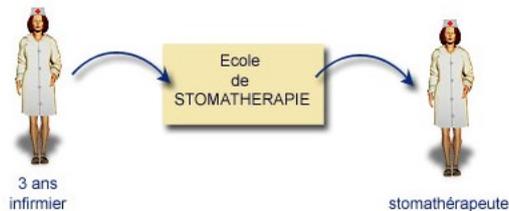
En 2016, notre établissement s'est porté candidat et a été retenu comme établissement pilote dans la première phase dite « transitoire ». Les premiers tests ont eu lieu en fin d'année 2016 et premier trimestre 2017.



Mirjana FONTAINE
(Responsable du Bureau d'Accueil Clientèle)

**Focus
« Métier »**

La stomathérapie à l'hôpital de L'Aigle



Rencontre avec Madame Christelle RAULT, Stomathérapeute et Coordinatrice de L'Éducation Thérapeutique (*)

Christelle Rault est infirmière diplômée d'état depuis 2002. Attirée par la chirurgie et tout particulièrement par les soins techniques, elle travaille tout d'abord dans un service de Chirurgie Orthopédique en région parisienne.

C'est en arrivant au Centre Hospitalier de l'Aigle en 2006, qu'elle découvre la Chirurgie Viscérale et lors d'une formation d'une semaine d'initiation à la stomathérapie que lui vient l'envie d'approfondir cette spécialisation.

Elle décide de suivre, alors, la formation de stomathérapeute et obtient, en 2013, un certificat clinique en stomathérapie.



Les consultations ont lieu :

- du lundi au vendredi 8h30 - 16h15,
- au 1er étage, dans le service de Chirurgie.

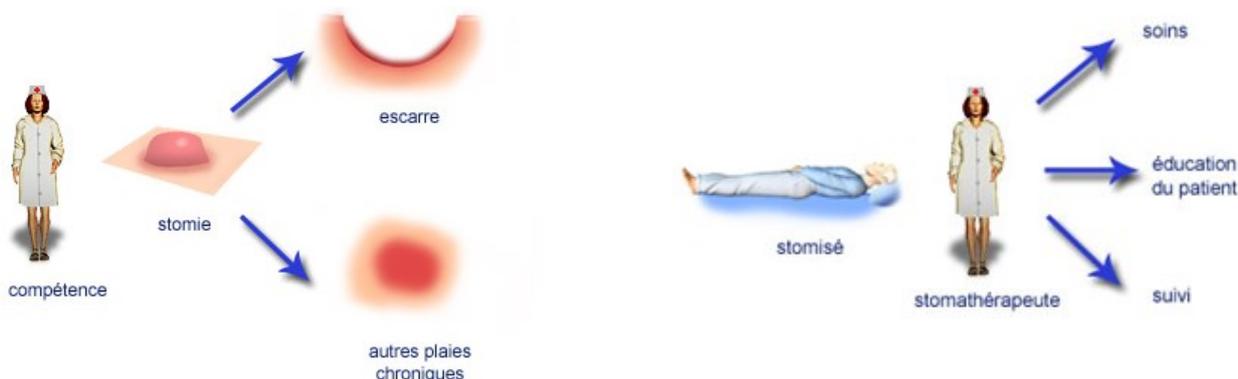
☎ 02 .33 24 95 75 ou bip 60

Considéré comme expert en soins infirmiers, le stomathérapeute participe à l'amélioration de la qualité de vie des patients et à leur autonomie en prodiguant des soins aux stomisés et aux patients souffrant de troubles urinaires ou en réalisant des pansements complexes sur plaies aiguës ou chroniques.

Il n'existe que 700 stomathérapeutes en France qui en dehors de leur mission principale, le soin, participent à la formation du personnel, à la rédaction de protocoles de soins, à la transmission d'information, à l'accompagnement et à l'éducation. Ils sont consultés dans le choix de nouveau matériel et participent à l'uniformisation des pratiques.

Au centre hospitalier, Christelle Rault reçoit en consultations des patients externes à la demande des médecins traitants ou des médecins spécialistes externes. Elle réalise des suivis post-opératoires à la demande des chirurgiens et travaille en étroite collaboration avec le docteur de Pontville, Dermatologue, pour le suivi de certaines plaies. Elle est également sollicitée par les EHPAD ou l'HAD et intervient sur tous les sites du Centre hospitalier sur demande médicale, infirmière, aide-soignante, ou à la demande du patient lui-même.

* fera l'objet d'un prochain focus « Métier »



Focus
« service »

USC : Création d'une nouvelle Unité au C. H de l'Aigle



L'USC ou Unité de Surveillance continue est ouverte au sein de notre Etablissement depuis le 5 janvier 2017. Elle est située au premier étage du bâtiment principal, dans le prolongement du Service de Chirurgie et fait partie du Pôle Médico-Chirurgical.

Sa vocation est de prendre en charge des patients nécessitant une surveillance rapprochée.

En effet, sont accueillis en USC :

- Les patients dont l'état et le traitement font craindre la survenue d'une ou plusieurs défaillances vitales,
- Les patients dont l'état, au sortir d'une ou plusieurs défaillances vitales (après un séjour en Réanimation par exemple) est trop sévère ou instable pour permettre un retour dans une Unité d'hospitalisation classique.



L'admission en USC doit s'effectuer après accord du Médecin Anesthésiste-Réanimateur responsable de l'unité. La prise en charge se fait conjointement avec les Chirurgiens ou les Médecins concernés par la pathologie du patient.

Les patients à risque élevé de décompensation d'une défaillance d'organe sont transférés en service de Réanimation vers l'Etablissement avec lequel une convention est passée (CHIC Alençon-Mamers) ou à venir (CH Eure-Seine, site d'Evreux).

L'organisation des équipes du personnel est réalisée par le Cadre de Chirurgie. Un binôme AS/IDE est présent 24H/24H.

Le Service est également doté de matériel biomédical spécifique répondant aux exigences du référentiel de la Fédération de la Réanimation permettant de réaliser une surveillance étroite des patients.



Une équipe chirurgicale renouvelée et déjà reconnue pour son professionnalisme

Témoignage
d'une famille

Chirurgie viscérale :

Dr ABED
Dr DRISSI DAOUDI
Dr LAMFICHEK
☎ 02 33 24 95 50
Consultations :
lundi toute la journée
et jeudi matin

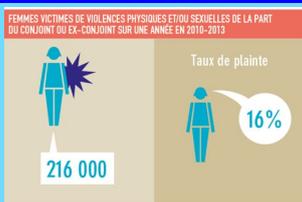
Quelques douceurs et un petit mot pour vous remercier.
Durant cette dure épreuve, vous avez été prévenants, attentifs et d'un grand professionnalisme.
Grâce à vous, l'hospitalisation de [] s'est passée au mieux et ça, pour une maman, c'est inestimable.
J'espère de tout cœur que vous garderez cet état d'esprit dans cet hôpital qui s'est avéré être providentiel dans notre parcours.
Encore un grand MERCI.
Famille []
JBP

Chirurgie orthopédique :

Dr CHARROUF
Dr OUACEL
Dr TOUATI
☎ 02 33 24 95 40
Consultations :
mardi matin,
mercredi et jeudi après-midi

Le Centre Hospitalier et le personnel de l'établissement s'impliquent dans les campagnes nationales

FOCUS «Référénts de l'établissement »



« Violences faites aux femmes »



L Chaplain, infirmière et A Mustière, aide-soignante, membres de l'équipe paramédicale du service des urgences du CH de L'Aigle ont été désignés comme **référénts « violences faites aux femmes »** avec pour missions de sensibiliser et former les collègues, organiser les conditions de prise en charge ou identifier les professionnels pouvant le mieux contribuer à une prise en charge globale d'une femme victime de violences. La démarche entreprise ne s'adresse pas uniquement au service des urgences et doit s'étendre à tout l'établissement. Les 2 référénts « violences faites aux femmes » ont auprès de chacun d'entre nous un rôle majeur de passeurs de message et de formateurs auprès des collègues de l'établissement.

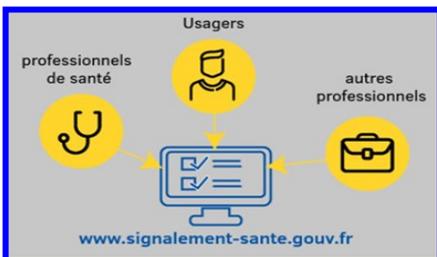
En attendant la mise en place d'un réseau sur L'Aigle, pour tous renseignements **composer le 3919 « violences femmes info »**.

Réfèrent « SIVIC » :
Mirjana FONTAINE

SIVIC (Système d'Information des Victimes) est un logiciel permettant le traitement automatisé de données à caractère personnel ayant pour finalité l'établissement d'une liste unique des victimes d'attentats pour l'information de leurs proches par la cellule interministérielle d'aide aux victimes.

« Plan Sécurité Établissement »
Un audit de sécurité sur site a été réalisé par le Major Bouilly (réfèrent sécurité). Les conclusions de cet audit nous seront communiquées à la mi-juin.

Tout au long de « La semaine du Développement Durable » organisée du 30 mai au 5 juin, des idées d'« éco-gestes » vous ont été envoyées par mails... à méditer et à appliquer tout au long de l'année ... sans modération



Depuis le 13 mars 2017, les professionnels de santé ou les usagers peuvent signaler, en quelques clics, aux autorités sanitaires tout événement indésirable sur le site signalement-sante.gouv.fr, dont les effets indésirables, incidents ou risques d'incident liés aux produits de santé.

Focus « actualités »

Ca s'est passé au 1er semestre 2017 !

Un nouveau site internet



www.ch.laigle.fr

Une nouvelle ergonomie De nouvelles fonctionnalités Des zones privilégiées



Les personnes âgées à l'honneur

Le repas des résidents du CH au bois de la Pierre le 11 mai



Une nouvelle formule du « Flash Info »



Mise en place de l'Infirmier d'Orientation et d'Accueil (IOA) aux Urgences

Création d'un Bureau de Consultation avec accès direct à la salle d'attente



Le secrétariat médical et la régie des Urgences rénovés

Cette reconfiguration des lieux entraîne également le déplacement de la salle de plâtres et la création d'une réserve dans la pièce précédemment dédiée aux Archives des Urgences

C'est prévu
au 2eme semestre 2017 !



Le MuMo (Musée Mobile gratuit : ateliers, expositions) sera présent sur le parking « visiteurs » du Centre Hospitalier, le samedi 8 juillet
Ouverture au public de 9H30 à 12H et de 13H30 à 17H



Mercredi 13 décembre à partir de 14H, à la Salle de Verdun, se déroulera l'Arbre de Noël du Centre Hospitalier.

Focus
Ressources Humaines

Le Compte Personnel d'activité et de Formation

Mise en place du Compte personnel d'activité et de formation. Ce dispositif comprend le compte personnel de formation (CPF) et le compte d'engagement citoyen (CEC)

Compte personnel de formation (CPF) :

Tous les agents sont concernés. Ce dispositif remplace le DIF. Les droits acquis au 31/12/2016, deviennent des droits CPF au 01/01/2017, avec des droits supplémentaires par rapport au DIF (150 h contre 120 h). L'utilisation du CPF pourra être sollicitée par les agents pour toute action de formation ayant pour objet l'acquisition d'un diplôme, d'un titre, d'un certificat de qualification professionnelle ou le développement des compétences en corrélation avec le projet d'évolution professionnelle.

➔ **Le CPF ne peut être mobilisé qu'à l'initiative de son titulaire.**

Le CPF est alimenté en heures de formation au 31 décembre de chaque année. Chaque année, le compte sera crédité de 24 heures de formation. L'établissement prendra en charge les frais pédagogiques et peut également prendre en charge les frais de déplacement.

Compte d'engagement citoyen (CEC) :

Ce compte permet d'obtenir des droits supplémentaires en reconnaissance d'activité citoyenne (réserve militaire opérationnelle, réserve communale,.....)

« *Est venue la fin du temps des polémiques,*

s'ouvre à nous le temps des dynamiques »

Comité de Rédaction d'Echôpital : Karim AMRI (Directeur) Ninon GAUTIER, Sylvie ALEXANDRE, Gilles BELLON, Martine DURAND, Sébastien FONTENY, Claire HÉLIE, Sophie MARQUET, Céline TAVERNIER et Isabelle TRAVERS